

30 et 31 janvier 2014

Session plénière du Conseil régional  
des Pays de la Loire – 1,49 md €

## Budget 2014 : 1,49 milliard d'€ et 15 nouvelles mesures au service des Ligériens pour répondre à l'urgence et préparer l'avenir



① Communiqué de presse .....	p.2 et 3
② 15 nouvelles mesures au service des Ligériens .....	p.4
③ Le BP 2014 en bref : recettes et dépenses .....	p.5
④ Les recettes .....	p.6
⑤ Les dépenses commission par commission. ....	p.7 et 8
⑥ Une stratégie régionale pour l'énergie .....	p.9
⑦ La Région gère les politiques européennes en Pays de la Loire .....	p.10

### Annexes :

Rapport général du Budget Primitif pour 2014  
Bilan des 60 engagements et 15 nouvelles mesures

### CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : [Laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:Laurence.guimard@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83

30 et 31 janvier 2014

## Communiqué de presse

### Budget 2014 : 1,49 milliard d'€ et 15 nouvelles mesures au service des Ligériens pour répondre à l'urgence et préparer l'avenir

1,489 milliard d'euros, 15 nouvelles mesures, 4 priorités ....Emploi et croissance durables, investissement, solidarités, responsabilité... ce sont quelques chiffres et mots-clés du Budget 2014 de la Région des Pays de la Loire qui sera soumis au vote des élus régionaux en séance plénière les 30 et 31 janvier prochains.

Dans un environnement en pleines mutations sociales, économiques et environnementales, la majorité régionale entend relever le défi d'un retour à la croissance durable et source d'emplois. S'appuyant sur des atouts indéniables, une confiance en l'avenir plus présente qu'ailleurs, et un léger rebond de l'activité, le budget régional pour 2014 doit permettre de poursuivre la mobilisation générale en faveur des Ligériens et des territoires.

« Alors que les 60 engagements pris en 2010 par la majorité régionale devant les Ligériens sont d'ores et déjà mis en œuvre dans leur quasi-totalité, les élus régionaux souhaitent en effet mettre à profit cette année 2014 pour engager 15 nouvelles mesures destinées à apporter des réponses immédiates et concrètes aux attentes des Ligériens, des entreprises et des territoires face à la crise sociale, économique et environnementale » explique Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire.

Quatre priorités guident cette action :

- **Faciliter l'accès des Ligériens à l'emploi** : ce sera par exemple le soutien à la création d'emplois pour les jeunes, la revalorisation des aides aux chômeurs en formation, les aides à l'économie ou encore des places supplémentaires pour les formations sanitaires et sociales
- **Soutenir la sortie de crise** : avec la création de nouveaux outils destinés aux entreprises (soutien à l'export, aux industries du futur), l'accompagnement de l'économie de proximité ou encore de l'emploi dans l'agriculture et l'agro-alimentaire
- **Renforcer les actions de solidarité dans tous les territoires**, avec de nouvelles actions sur le logement étudiant ou les maisons de santé, d'aide au pouvoir d'achat des jeunes et des personnes en formation
- **Contribuer à la transition énergétique et à la préservation de la biodiversité** : cela se traduira par exemple par la création d'un nouveau Parc naturel régional Estuaire de la Loire et Lac de Grandlieu, la création d'un guichet unique pour particuliers et entreprises pour les économies d'énergies, 30 M€ en 2014 pour de nouvelles mesures en faveur de la biodiversité.

Avec ce budget primitif pour 2014 qui prévoit 1,49 milliard d'€ de recettes et de dépenses, la Région des Pays de Loire fait donc le choix de rester à l'offensive en mobilisant à nouveau le levier de l'investissement en faveur du territoire et des Ligériens avec une enveloppe annuelle de 601 M€ (et la réalisation de 2,7 milliards d'investissements au total sur la période 2011-2016). « Comme l'a déjà exprimé le CESER, nous pensons en effet que le moment n'est pas encore venu de relâcher cet effort, mais qu'il est nécessaire au contraire de rester mobilisés pour préparer l'avenir et soutenir le territoire et les projets des entreprises » précise Christophe Clergeau, 1<sup>er</sup> vice-président de la Région.

#### Le budget 2014 en bref = 1 489 M€

① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	172,7 M€
② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	13,2 M€
③ Emploi, formation prof., métiers de demain	130 M€
④ Solidarités, santé, égalité des droits	77,5 M€
⑤ Infrastructures, transports et déplacements	275 M€
⑥ Aménagement du territoire et environnement	70,1 M€
⑦ Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire	44,6 M€
⑧ Education et Apprentissage	476,9 M€
⑨ Charges générales (dont gestion de la dette et charges du personnel)	229,3 M€

#### Les recettes = 1 489 M€

- Concours de l'Etat	395,7 M€	- Emprunt	299,9 M€
- Recettes de compensations	263,0 M€	- Autres	184,5 M€
- Fiscalité indirecte	346,3 M€		

**La stratégie financière régionale :**

- Mobilisation du levier de l'investissement en faveur du territoire et des Ligériens. Sur la période 2005-2010, cette priorité s'est traduite par la réalisation de 2,5 milliards d'euros d'investissements, soit 1 milliard d'euros investi en Pays de la Loire de plus que sur la période précédente. Au total, **entre 2011 et 2016**, ce seront près de **2,7 milliards d'euros d'investissements** qui seront investis pour répondre aux défis et aux besoins de notre territoire et de ses habitants.
- Priorité à l'investissement adossée à une volonté politique forte : avoir un recours maîtrisé à l'emprunt, en allant au-delà de la règle d'or qui s'applique aux collectivités. L'objectif : maintenir une capacité de désendettement de l'ordre de 5 années à l'horizon 2016.
- Pour garantir cette stratégie, la Région s'attache à préserver un haut niveau d'épargne permettant un fort degré d'autofinancement de ses ambitions en investissement.
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement pour privilégier l'investissement en faveur du territoire : cette année, 11 M€ d'économies (grâce à la révision de politiques publiques) s'ajoutent aux 43 M€ réalisées entre 2011 et 2013.

**Stratégie validée par des organismes extérieurs :**

- A l'instar de la **Chambre régionale des comptes**, dont le rapport sur la gestion de la Région des Pays de la Loire depuis 2007 vient d'être communiqué, et qui juge cette stratégie « *crédible et relativement prudente, ce qui permet à la Région de bénéficier d'une situation financière satisfaisante* ».
- Et de l'agence de notation Standard & Poor's qui a régulièrement relevé les « *bonnes performances budgétaires* » de la Collectivité dues à « *une stratégie budgétaire claire, à une prospective financière détaillée et réaliste* ».

Cette session sera également l'occasion d'adopter une stratégie régionale de transition énergétique pour la période 2014/2020 ainsi que les orientations stratégiques et financières concernant la gestion des politiques européennes au 1<sup>er</sup> janvier 2014 au travers des fonds européens FEDER-FSE et FEADER.

**10 ans d'audace au service des habitants et des territoires.... 2014, une nouvelle année utile**

*« La Région témoigne avec détermination qu'elle est prête pour assumer les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées dans le cadre des lois de décentralisation et de modernisation de l'action publique, comme la gestion des politiques européennes et des fonds associés, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, ou encore la responsabilité, en tant que chef de file, de l'organisation de l'intervention publique locale dans les domaines essentiels pour le bien-être et le bien vivre des Ligériens, le développement équilibré et l'avenir de notre territoire »* explique Jacques Auxiette avant de conclure « *2014 sera aussi l'année des 10 ans de l'arrivée de la gauche à la tête des Pays de la Loire. 10 années d'audace et de progrès au service de notre région. En 10 ans, que de chemin parcouru, pour nos transports, pour nos lycées, pour nos jeunes, pour nos territoires, pour notre développement économique ! Dans les prochains mois, nous restons mobilisés à 100% pour que cette année 2014 soit une année utile à tous les Ligériens.* »

**CONTACT PRESSE**

Laurence GUIMARD : [Laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:Laurence.guimard@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83



## 15 nouvelles mesures pour les Ligériens sur la période 2014-2015

Dans la continuité des 60 engagements de la plateforme régionale de 2010 dès à présent presque tous mis en œuvre et du travail sur l'avenir des Pays de la Loire à l'horizon 2040, 15 nouvelles actions concrètes viennent compléter les politiques régionales et répondre immédiatement à des attentes des Ligériens face à la crise sociale, économique et environnementale.

Emploi, mobilisation pour la sortie de crise, solidarité sur les territoires, protection de l'environnement, sont au cœur de ces engagements pour les deux années qui viennent. Ces priorités rassemblent l'ensemble de la majorité régionale, le groupe socialiste, radical et républicain, Europe écologie les verts, le groupe communiste et Ecologie solidarité.

« Pour les Ligériens, l'action du Conseil régional ne connaît pas de pause et ira du premier au dernier jour du mandat qu'ils ont donné à leurs élus régionaux » ont précisé ensemble en novembre dernier lors du débat d'orientations budgétaires, Jacques Auxiette, Christophe Clergeau, et les présidents des groupes de la majorité, Alain Galepois (PS, radical et républicain), Jean-Philippe Magnen (EELV), Philippe Denis (PC) et Yann Hélary (ES).

### Faciliter l'accès des Ligériens à l'emploi

- **1 000 nouveaux emplois pour les jeunes** : soutien aux entreprises (industrie-artisanat) pour recrutement de jeunes en emplois d'avenir ou contrat de génération ou apprentissage
- **Pour une économie sociale, solidaire et responsable** : encourager 500 nouvelles entreprises dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises)
- **4 nouveaux grands campus** : à vocations nationale et européenne autour des métiers de l'industrie (Nantes avec IRT Jules Verne), de l'électronique (Angers), de l'acoustique et les matériaux (Le Mans) et du sport (nouveau CREPS)
- **Métiers du sanitaire et social** : montant des bourses revalorisé et ouverture de 500 places de formation supplémentaires.

### Sortir de la crise ensemble

- **Export pour tous** : de nouveaux prêts avantageux pour TPE et PME créés avec la Bpi
- **La transition numérique et robotique** : accompagner 1500 commerçants et artisans dans leurs investissements numériques et une enveloppe de 10 M€ pour développer la robotique dans les PME de l'industrie
- **Soutenir l'emploi dans l'agriculture et l'agroalimentaire** : 20 M€ pour le soutien à l'emploi dans ce secteur

### La solidarité partout sur le territoire

- **45 maisons de santé d'ici 2015** : accompagnement de 10 nouveaux projets de maisons de santé
- **Soutien aux demandeurs d'emploi en formation** : revalorisation des indemnités versées aux chômeurs en formation à la recherche de leur premier emploi et offre tarifaire adaptée pour leurs déplacements quotidiens en TER
- **Coup de jeune sur le logement étudiant** : 7 M€ investis en 2014 et 2015 pour rénover 550 logements étudiants supplémentaires
- **Des logements sociaux pour les personnes âgées ou handicapées** : 4 M€ en plus pour les 3 prochaines années afin d'adapter le parc locatif social aux besoins spécifiques des personnes âgées ou en situation de handicap et favoriser la construction de logements adaptés
- **Répondre aux besoins liés au vieillissement** : 1 M€ mobilisé pour accompagner la création d'une véritable filière économique et industrielle innovante porteuse d'emplois et d'avancées sociétales pour les seniors.

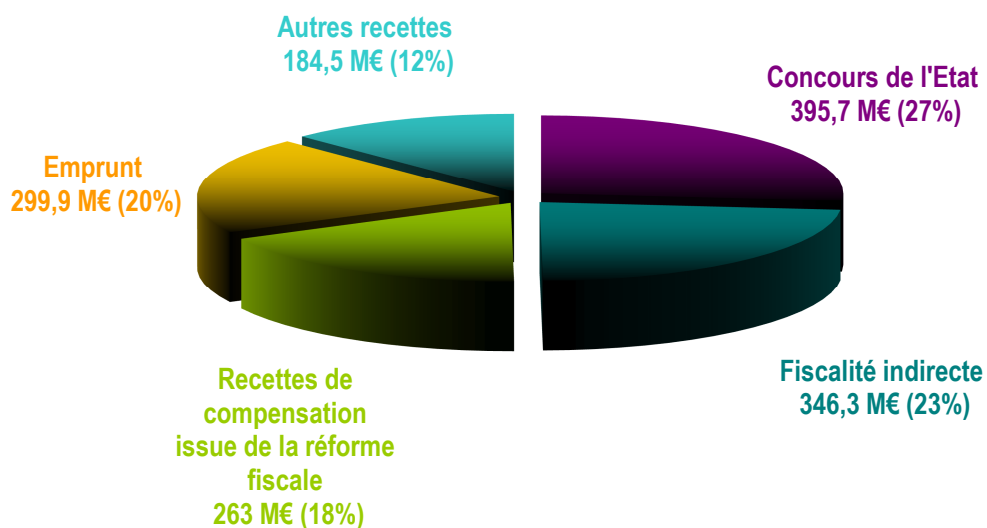
### Booster la transition énergétique et protéger la biodiversité

- **Un guichet unique de la transition énergétique** : un service public régional d'accompagnement aux économies d'énergie pour particuliers et entreprises, d'abord expérimenté sur 12 territoires
- **Préserver la biodiversité** : un programme de 30 M€ sera adopté en 2014 pour amplifier les actions existantes
- **Un nouveau parc naturel** : créé sur l'Estuaire de la Loire et le Lac de Grandlieu

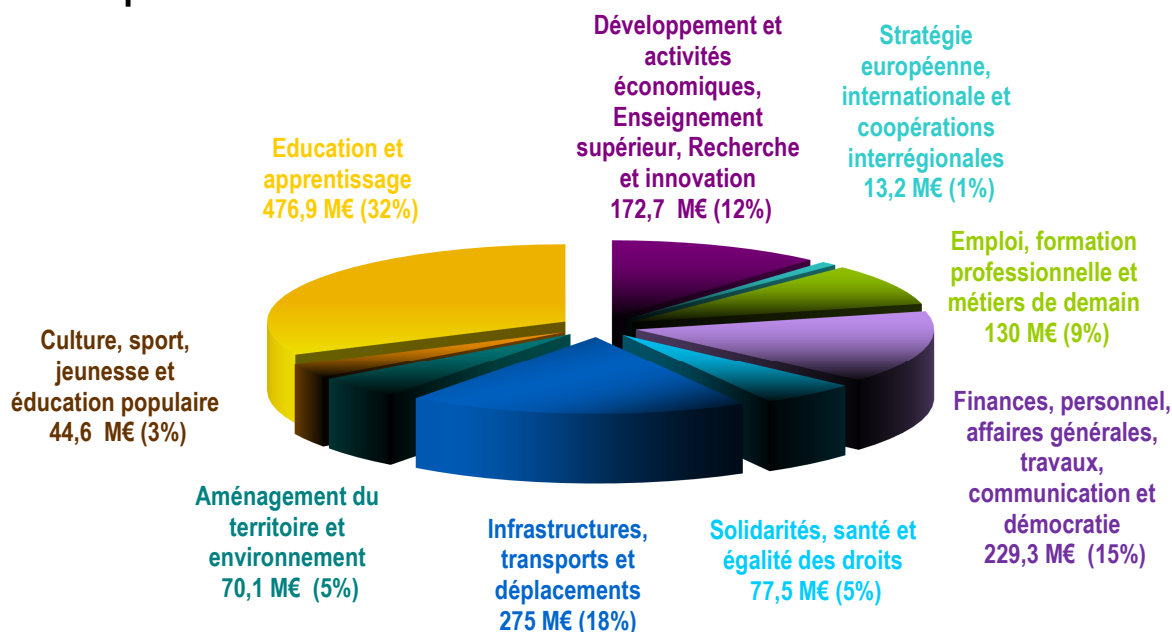


## Le budget 2014 en bref

**Les recettes = 1 489 M€**



**Les dépenses = 1 489 M€**



## Les recettes régionales en bref : 1 489 M€

	Montants 2014	%
Concours financiers de l'Etat	395,7 M€	27 %
Recettes de compensation issues de la réforme fiscale	263 M€	18 %
Fiscalité indirecte	346,3 M€	23 %
Autres recettes (associées aux politiques régionales)	184,57 M€	12 %
Emprunt	299,9 M€	20 %
<b>Total</b>	<b>1 489 M€</b>	<b>100 %</b>

### ① Les concours financiers de l'Etat

**395,7 M€**

Les concours de l'Etat sont en diminution de près de 15% en 2014. Cette baisse résulte notamment de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement, du gel des autres dotations de décentralisation, de la minoration des allocations compensatrices de fiscalité dans le cadre de la contribution des collectivités à l'effort de redressement des comptes de la Nation.

### ② Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité

**263 M€**

Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre de la réforme fiscale de 2010 et est composée de plusieurs contributions et impositions forfaitaires. A noter cette année la forte baisse de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) par rapport à 2013, de l'ordre de 3% au niveau national. Evolution qui traduit l'instabilité de cette ressource issue de la suppression de la taxe professionnelle de 2010.

### ③ La fiscalité indirecte, dernier levier fiscal

**346,3 M€**

- **La Région a décidé en novembre dernier de mobiliser le dernier levier fiscal** dont elle dispose avec l'ajustement du tarif des cartes grises à **48 €** par cheval vapeur (CV) au 1<sup>er</sup> janvier 2014, niveau comparable à celui déjà en vigueur dans les régions françaises les plus dynamiques. La recette attendue est de 13 M€ (sur un produit total de 130 M€). Elle sera exclusivement dédiée aux financements d'investissements pour le territoire générant un effet de levier de près de 50 M€ supplémentaires pour financer des projets concrets tels que le Technocampus de l'électronique à Angers, le lycée des Mauges à Beaupreau ou encore l'école hôtelière à Laval.
- **Par ailleurs, la Région n'a une nouvelle fois pas souhaité mobiliser la taxe sur les permis de conduire, qui est cette année, comme depuis 2010, reconduite à 0 €.** Il s'agissait de l'une des premières mesures phares de la précédente mandature, guidée par le caractère particulièrement injuste de cette taxe qui frappait essentiellement les jeunes.
- La recette attendue des 2 parts de la **TICPE** (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) est en baisse de 2,6% par rapport à 2013 et s'établit à 177,3 M€, auxquels s'ajoutent 39 M€ pour la TICPE Grenelle destinée à financer les projets d'infrastructure de transport durable.

### ④ Autres recettes, liées aux politiques régionales

**184,57 M€**

Les recettes liées aux politiques régionales correspondent notamment aux fonds de concours (24,5 M€), à des remboursements d'avances (6 M€) ou encore à des recettes tarifaires et de gestion (37,8 M€) etc.....

### ⑤ Un recours maîtrisé à l'emprunt

**299,9 M€**

Tout en poursuivant un **effort d'investissement historique avec 601 M€ en 2014**, la Région préserve à nouveau cette année, avec cette enveloppe, les grands équilibres financiers de la Région définis dans sa stratégie pluriannuelle.

## Le Budget 2014, c'est aussi...

(Les enveloppes indiquées sont pluriannuelles)

### Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation



Ce sont plus de 231 M€ d'autorisations pluriannuelles qui seront ouvertes par la Commission Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation dont 197 M€ en investissement. Parmi les 15 nouvelles mesures régionales, au titre de cette commission, on peut notamment citer la **création d'un campus de l'électronique à Angers** (10 M€) et le soutien au **projet de Technocampus « acoustique et matériau » au Mans** ; le déploiement pour plus de 10 M€ de **nouveaux outils** (prêt dédié à l'industrie du futur, FRAC numérique) en faveur de l'accompagnement des projets et de l'équipement **numérique et robotique des entreprises**. Un **plan « RSE »** pour encourager la responsabilité sociétale des entreprises, et des mesures pour soutenir l'emploi dans le **secteur agricole et agroalimentaire** sont également proposés.



### Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales



16,8 M€ sont par ailleurs proposées dans le cadre de la Commission stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales. Cette dotation permettra notamment le lancement en lien avec la Banque publique d'investissement, d'un **nouvel outil de financement à des conditions avantageuses pour aider les petites et moyennes entreprises ligériennes engagées dans un parcours de l'export**.

### Emploi, formation professionnelle et métiers de demain

Par ailleurs, à travers ce budget 2014, et l'inscription de près de 130 M€ de crédits de paiement au titre de la Commission emploi, formation professionnelle et métiers de demain (et 59 M€ d'autorisations pluriannuelles), la Région des Pays de la Loire poursuivra sa mobilisation en faveur de la formation des Ligériens. Elle **concentrera ses efforts de formation continue en faveur des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail** et engagera, au titre des nouvelles mesures, une **revalorisation de la rémunération versée aux primo-demandeurs d'emploi**, le plus souvent des jeunes fortement impactés par la hausse des coûts de la vie.



### Solidarités, santé, et égalité des droits

Avec plus de 80 M€ d'autorisations pluriannuelles, la Région réaffirme son action volontariste en matière de solidarités, de santé et d'égalité des droits, avec notamment le lancement en 2014 de plusieurs mesures nouvelles destinées à apporter des réponses immédiates et concrètes aux attentes des Ligériens telles que la **rénovation de 550 logements étudiants**, et la **création de 10 maisons de santé pluridisciplinaires d'ici à 2015**, ou encore l'adaptation du parc locatif social aux besoins spécifiques des personnes âgées ou en situation de handicap. En réponse au vieillissement de la population et pour créer de nouveaux emplois, la Région soutiendra également la **création d'une véritable filière de la « silver économie »**. L'emploi de jeunes, et la qualité de vie et de formation des étudiants en formations sanitaires et sociales seront également plus que jamais au cœur des priorités régionales avec l'objectif **d'ouvrir 500 places de formation pour les métiers de la santé et du social**, la **revalorisation des bourses** attribuées aux étudiants de ces formations, et le **soutien au recrutement de 1 000 jeunes en emplois d'avenir, en apprentissage ou en contrats de génération**.



## Infrastructures, transports et déplacements

Dans la continuité des efforts engagés en 2013, ce budget prévoit par ailleurs près de 275 M€ d'autorisations pluriannuelles en faveur des Infrastructures, des transports et des déplacements dont 137 M€ en investissement. En hausse de 50 % par rapport au budget primitif 2013, la dotation pluriannuelle en investissement permettra notamment le démarrage de la seconde phase de travaux pour la modernisation de l'axe ferroviaire **Nantes-Saint Gilles Croix de Vie**, le déploiement de la **phase 2 du tram-train Nantes-Clisson**, ou encore l'accompagnement de la réalisation de la **ligne B du Tramway d'Angers**. Une nouvelle mesure en faveur du pouvoir d'achat est également engagée, puisqu'à partir de ce budget primitif 2014, les personnes en reconversion ou en formation professionnelle pourront bénéficier de 75% de réduction sur le réseau de transport régional, grâce à la **carte ACTI**.



## Aménagement du territoire et environnement



Pour l'ensemble de la commission Aménagement du territoire et environnement, 104 M€ d'autorisations pluriannuelles sont proposées, dont près de 97 M€ en investissement. Une dotation de 28 M€ permettra de déployer des nouvelles mesures en matière d'environnement et d'énergie avec trois axes forts : le **renforcement de l'intervention régionale en faveur de la préservation de la biodiversité**, la création d'un **Parc naturel régional de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu** ; et l'expérimentation d'un service régional d'accompagnement aux économies d'énergie sur 11 territoires, dans le cadre d'un **guichet unique de la transition énergétique pour les particuliers et les entreprises**. Sont également prévus 74 M€ d'autorisations pluriannuelles pour achever le déploiement de la nouvelle génération de contrats de territoire, l'accompagnement des territoires en mutation, l'approbation du Contrat régional de solidarité territoriale avec les communes frappées par la tempête Xynthia, et le soutien à l'économie de proximité via les ORAC.

## Education et apprentissage

Dans le cadre de la commission Education et apprentissage, 360 M€ d'autorisations pluriannuelles sont proposées dont **150 M€ en investissement**. L'inscription de **120 M€ pour 2014 en faveur des travaux dans les lycées** traduit la poursuite de la mobilisation exceptionnelle de l'investissement régional dans les structures de formation des jeunes. Dans le domaine de l'apprentissage, cette dynamique d'investissement se traduit également par **18 M€** d'autorisations et la préfiguration d'un nouveau campus de formation des métiers de l'industrie autour de l'**IRT Jules Verne**. Enfin, dans le cadre des 15 nouvelles mesures régionales, la région engagera sur 2014 et 2015 un **programme de rénovation énergétique dans 20 lycées et CFA**.



## Culture, Sport, citoyenneté et éducation populaire

45 M€ d'autorisations pluriannuelles sont proposées au titre de la politique régionale de soutien à la culture, au sport, à la citoyenneté et l'éducation populaire, incluant notamment 4,7 M€ en faveur des **équipements structurants d'intérêt régional**, en anticipation notamment de la **création d'un nouveau pôle d'excellence sportive pour la préparation des athlètes et a formation aux métiers du sport (CREPS)**.





## La stratégie régionale de transition énergétique 2014-2020

### Une enveloppe de 90 M€ pour amorcer la stratégie

Diviser par 2 la quantité d'énergie consommée à l'horizon 2050 (passer de 11 000 ktep à 5 500 d'énergie primaire), stabiliser la consommation électrique (autour de 2 000 ktep) et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables - notamment marines - issues du territoire, réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole (passer de 2 300 ktep à 600ktep), telle sera concrètement la transition énergétique en Pays de la Loire à l'horizon 2050.

Les élus régionaux voteront le 30 janvier un document à la fois volontariste et opérationnel, feuille de route collective pour l'action. Depuis mai 2012 en effet, les acteurs régionaux de l'énergie en Pays de la Loire ont travaillé dans le cadre d'un dispositif de concertation multi-acteurs, **unique en France, rassemblant près de 5 000 personnes**.

Le fruit de ce travail a permis d'esquisser un scénario ambitieux de transition énergétique pour le territoire ligérien et de le traduire dans les actes avec la **Stratégie régionale de transition énergétique**, issue des Etats régionaux de l'énergie et de la conférence financière. C'est un document opérationnel (2014-2020) qui s'appuiera notamment sur les orientations du **Schéma Régional Climat Air Energie** (SRCAE – copiloté Etat-Région).

La stratégie régionale de transition énergétique vise à **mettre en mouvement les acteurs via la mise en place d'actions partenariales et à traduire dans les actes le chef de filat régional** pour les politiques énergie-climat. La stratégie régionale de transition énergétique s'articule autour de **trois grands axes** déclinés en 30 mesures opérationnelles :

① **Consommer moins et mieux** : la sobriété et à l'efficacité énergétiques, avec comme priorités d'action la **rénovation thermique des bâtiments** (publics et privés), **les mobilités**, l'efficacité énergétique des **entreprises** et la diffusion d'une culture de la sobriété énergétique...

② **Faire de la transition énergétique un moteur de développement du territoire**. Ainsi, **l'accompagnement des filières** doit se poursuivre. Cela passe d'autre part, par le **développement et la valorisation des productions régionales d'énergies renouvelables** : favoriser la recherche et l'expérimentation, structurer les filières de production, dont celle des énergies marines renouvelables. Enfin, dans un contexte de décentralisation énergétique, il faudra agir sur **les capacités et la gestion du réseau électrique** pour optimiser les consommations et les productions : compteurs intelligents, moyens de stockage de l'énergie, gestion des pointes, investissements dans les réseaux.

③ **Outiller le faire-ensemble** : la Région compte poursuivre le dialogue avec les acteurs et il s'agit donc d'en organiser la gouvernance. Plusieurs outils sont proposés : la mise en place d'une **conférence permanente**, d'une **observation de la transition énergétique et climatique**, chargée de collecter des données utiles à la réflexion des acteurs et à l'information de l'opinion publique. La constitution d'un GIEC régional, chargé d'évaluer localement les effets du changement climatique, en particulier sur les zones littorales ou encore viticoles, est inscrite.

30 mesures opérationnelles à mettre en œuvre sont **détaillées**, traduisant concrètement les axes de la stratégie régionale et constituant la feuille de route en Pays de la Loire à l'horizon 2020. Certaines nouvelles actions, pilotées par la Région, seront opérationnelles dès 2014 d'autres nécessitent d'être approfondies et discutées avec les acteurs.

#### La transition énergétique dans le budget régional 2014 = 90 M€ d'autorisations de programme nouvelles

① <b>Maîtrise de la demande énergétique</b>	<b>35,24 M€</b>
dont Bâtiment-Logement	22,8 M€
Transports	9,1 M€
② <b>Développement des énergies renouvelables</b>	<b>13,25 M€</b>
dont Solaire, hydraulique ; photovoltaïque, géothermie	8,65 M€
Energies marines renouvelables	4,6 M€
③ <b>Former et sensibiliser les ligériens</b>	<b>7,73 M€</b>
dont Formation aux métiers verts de demain	6,67 M€
④ <b>Exemplarité de l'institution régionale</b>	<b>33,76 M€</b>
dont Maîtrises d'ouvrage régionales	22,1 M€
Mobilisation de la communauté régionale	11,7 M€

## Mise en œuvre des politiques européennes par la Région : l'Europe plus proche des citoyens

Jusqu'à présent, les fonds européens étaient gérés par l'Etat. Depuis le 1er janvier dernier, la politique européenne de cohésion sera impulsée en grande partie par les élus régionaux. Un objectif pour la Région : une plus grande proximité pour une plus grande efficacité. A quelques mois des élections européennes, l'Union européenne et la Région Pays de la Loire conjuguent donc plus que jamais leurs énergies au service des projets ligériens, des territoires et des citoyens.



Pour Jacques Auxiette, président de la Région, « il s'agit d'une date historique puisque les Régions sont désormais chargées de décliner sur leur territoire les grandes orientations européennes, et de leur donner du sens au regard de leurs spécificités. Cette nouvelle étape permettra, selon lui, de rapprocher l'échelon européen de l'échelon local et du citoyen »

« Les sommes en jeu sont très importantes et représentent une opportunité considérable de développement du territoire. Enfin, c'est un enjeu politique fort, parce que si le FEDER et le FSE sont des leviers financiers importants pour l'action publique, ils sont avant tout au service d'orientations politiques européennes qui seront rendues opérationnelles demain par la Région » précise Jean-Noël Gaultier, président de la Commission stratégie européenne et internationale.

Confortée dans ses missions, la Région devient ainsi l'interlocutrice directe de la Commission européenne pour la mise en œuvre de quatre fonds :

- **La totalité du FEDER - Fonds européen de développement régional. Le FEDER a pour objectif de soutenir le développement régional et local, la croissance durable et l'emploi.**
- **Une partie du FSE – Fonds social européen.** Il contribue à l'adaptation des entreprises et des salariés aux grandes mutations économiques et favorise le retour et le maintien dans l'emploi
- **Le FEADER - Fonds européen agricole pour le développement rural.** Il soutient la diversification de l'économie rurale et œuvre pour des territoires ruraux mieux équipés.
- **Le FEAMP – Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.** Dans la lignée de la période précédente, il permettra d'apporter un soutien au secteur de la pêche et de l'aquaculture.

### Les priorités politiques de la Région

Le 31 mars prochain, les élus régionaux examineront la stratégie d'intervention proposée pour le FEDER et le FSE, fruit d'une intense concertation avec plus de 400 partenaires débutée en mai 2012 (Agglomérations, conseils généraux, consulaires, acteurs économiques, sociaux...). Pour renforcer l'efficacité de l'action européenne en Pays de la Loire la Région propose des priorités politiques claires. 65% du FEDER seront ainsi concentrés sur 2 thématiques du menu européen : **la recherche et l'innovation, et le défi de la transition énergétique.** Les **TIC et la compétitivité des PME** sont également ciblés. La recherche d'un **équilibre territorial** a aussi guidé les réflexions, et l'ensemble des territoires (ruraux, urbains et périurbains) pourront mettre en œuvre des projets liés à la préservation de l'environnement et aux solidarités territoriales. Le FSE sera quant à lui orienté sur 2 axes : la formation tout au long de la vie et l'enseignement supérieur.

Au cœur de la stratégie d'intervention des fonds se retrouvent les grands axes politiques de l'Union européenne mais aussi ceux de l'action publique de la Région, déclinés en particulier dans la stratégie Pays de la Loire 2040 :

- **Promouvoir le « faire ensemble »**, notamment par le renforcement du maillage territorial régional pour tous les territoires. Via une approche territoriale, la Région souhaite que le FEDER, en articulation avec le FEADER, puisse intervenir de façon ciblée sur tous les territoires : urbains, ruraux et périurbains.
- **Défendre le lien social et l'emploi pour tous.** En particulier par la formation tout au long de la vie, le FSE soutiendra afin que chacun puisse défendre son accès à l'emploi et trouver une formation adaptée dans un monde en mutation.
- **Consolider l'économie productive et l'entrepreneuriat via la recherche et l'innovation, qui sont au cœur de la stratégie d'intervention du FEDER.** En lien avec les spécialisations régionales, il s'agira de défendre l'emploi et la place de l'Ouest dans une Europe en construction et un monde globalisé.
- **Faire des Pays de la Loire une région leader de la transition énergétique et du développement durable :** le FEDER sera largement mobilisé sur cet objectif ambitieux (diviser par deux la quantité d'énergie consommée sur le territoire à horizon 2050), en encourageant en particulier l'innovation. Protéger le patrimoine naturel et la qualité de nos milieux de vie font également partie des priorités fixées pour l'intervention des fonds européens.

### Chiffres clés 2007-2013 = 800

**M€ en Pays de la Loire** dont

- FSE : 199,6 M€
- FEDER : 302,2 M€
- FEADER : 217,7 M€
- FEP : 7,4 M€

**Pour 2014-2020 :** l'enveloppe devrait être de 950 M€ au total. La Région devra transmettre son programme opérationnel FEDER/FSE fin mars à la Commission européenne pour approbation. A partir de cette date, la Commission européenne aura 6 mois pour donner sa réponse.

